

Amicale de Port de Lanne

CONVOCAATION

Assemblée Générale Ordinaire 2018

Samedi 19 Janvier 2019 11 heures

salle polyvalente suivi d'un déjeuner

Conformément à nos statuts, nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de notre association.

Ordre du jour

- 10H45 – 11 H00 Accueil, pointage des présents par un membre du bureau.
- Minute de silence pour nos membres disparus.
- Rapport moral du Président,
- Rapport d'activité, sorties manifestations, Gymnastique, Informatique, Récré du mardi.
- Rapport financier du Trésorier,..... Vote
- Montant des cotisations 2018, le conseil d'administration propose 16 € inchangé
- Conseil d'Administration, le conseil et bureau actuels ont été réélus en 2018 pour deux ans, est sorti du conseil André MABRUT (et attendent de nouveaux membres). Vote
- Les mises à jour seront faites par le secrétariat conformément aux statuts.
- La parole est donnée à Générations Mouvement.
- Questions diverses la parole est donnée aux adhérents.
- La parole est donnée à Monsieur le Maire
- Clôture, direction cotisations et covoiturage repas.

Il est rappelé que seuls les membres de l'amicale à jour de cotisation 2018 peuvent participer aux votes.

Les membres qui souhaitent présenter leur candidature doivent se manifester au moins 8 jours avant l'AG en contactant l'un des membres du conseil d'administration.

Conformément aux dispositions des articles 3 et 5 des statuts, vous avez la possibilité de consulter les documents nécessaires à votre information qui sont à votre disposition au siège social de notre association.

Par ailleurs, nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir sur papier libre.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Le conseil d'administration le 6/12/2018

Les cotisations seront perçues lors de l'assemblée : Distribution des cartes